



Syndicat National des
Personnels de l'Éducation et
du Social

Région SUD EST

06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



CENTRES FERMÉS DANS LE SUD-EST LA PRISE DE CONSCIENCE C'EST POUR QUAND ?

Les Centres fermés de Brignoles et des Chutes la vie (Nouvel Horizon) viennent tous deux de subir des événements particulièrement graves : l'agression d'une collègue éducatrice à Brignoles, ainsi que les violences contre ses deux collègues présentes qui tentaient de la secourir, et le dépôt de plainte pour viol d'une jeune fille au centre fermé habilité des chutes-la-vie.

L'agression d'un.e professionnel.le est toujours un moment traumatisant, pour les personnes concernées évidemment, mais aussi pour les collègues. Nous savons que l'administration n'est pas souvent à la hauteur de ses obligations, de son statut, de sa fonction. Sur le Var, nous constatons de plus en plus que les professionnel.les se sentent peu soutenus et en insécurité sur le plan institutionnel. Les événements dramatiques de Brignoles en 2017 avaient déjà épinglé un dysfonctionnement édifiant entre les lignes hiérarchiques et dans le contenu même des missions éducatives demandées aux personnels en place. Deux éducateurs.trices et un directeur ont été condamnés par la Justice pour violences sur mineur. Nous n'avons eu de cesse de réclamer une prise de conscience réelle de la DIR sur ce sujet, mais les problématiques profondes n'ont jamais été mises au travail. En premier lieu l'architecture philosophique et juridique des Centres Fermés et le climat qui en découle pour les jeunes et les adultes. La violence dans ces structures, qui puise son origine dans la conception, l'organisation et le fonctionnement même des centres fermés, plus que dans un autre type d'hébergement collectif, a été éludée, niée, censurée. Plutôt que des solutions superficielles et du bricolage, nous demandons aujourd'hui à la DIR de prendre avec courage le problème à la racine et de mettre fin au modèle CEF à Brignoles et de le transformer en foyer d'accueil pour mineur.es.

Nous l'avons déjà écrit à maintes reprises. Les conséquences des lieux privatifs de liberté sont

connues : effet « cocotte-minute », violence intrinsèque de ces lieux, impossibilité de s'isoler du groupe quand la pression monte, sevrage tabagique imposé, absence de sens du « placement » pour les jeunes, collectif imposé à des jeunes aux parcours de vie similaires - quid de l'altérité qui construit ? -, émergence de pratiques sécuritaires qui conduisent à scruter les caméras de vidéo-surveillance pour surveiller et punir ou à analyser en réunion d'équipe le mode d'emploi du nouveau détecteur de métaux...

Une des problématiques majeures des centres fermés « est celle des pratiques de maintien de l'ordre des éducateurs, dans des dispositifs où l'exigence (...) de contentions maximales tend à exacerber les tensions internes. », Nicolas Sallée (2)

En septembre dernier, nous écrivions : « *Violences, malversations, conditions de travail dégradées : centre fermé « Nouvel Horizon » sur le domaine des Chutes Lavie* ». La décision de la DIR Sud-Est s'est bornée à un dépôt de plainte pour détournement de fonds du Directeur et à un contrôle de fonctionnement ! Alors que « Marsactu » avait évoqué, quelques jours précédents, les violences subies par les jeunes placés. La PJJ disait ne pas avoir d'éléments probants justifiant d'un dépôt de plainte pour violences ou maltraitements sur mineur.es.

La semaine dernière une plainte a été déposée pour viol d'une jeune fille confiée au Centre fermé. Des violences institutionnelles avaient été dénoncées par des professionnel.les en 2018, suivies du licenciement d'une responsable d'unité en 2019. Après une inspection, on découvre des détournements de fonds publics, conjugués à des pratiques professionnelles complètement délétères (micro dans les bureaux des éducateurs pour les mettre sur écoute, violences à l'égard des jeunes). Cette semaine se produit ce drame pour une jeune fille. Le Dir, que nous avons interpellé, a sollicité du Préfet une suspension d'activités. Nous demandons solennellement

aujourd'hui, la fermeture de ce centre fermé pour mise en danger d'autrui et demandons sa transformation en foyer éducatif. Une ligne rouge là aussi a été franchie.

Les agressions sont récurrentes dans les centres fermés. Ces structures ne peuvent plus remplir leur mission de protection, malgré la bonne volonté et le professionnalisme des personnels pris dans l'étau. C'est le rôle de la DIR de garantir la protection des mineurs et des personnels dans ces lieux.

Contrairement à ce qui a pu être écrit dans un tract syndical paru le 20 novembre, les jeunes qui commettent ces actes de violence dans nos structures ne sont pas impunis. Bien au contraire. Il suffit de prendre 5 minutes et d'étudier les chiffres de l'incarcération des mineurs et la comparer sur plusieurs années ou encore de lire les études comparatives qui dénoncent le boulet de la répression qui a fait accroître la pénalisation des mineurs ces dernières années, participant du renforcement de leur violence et non de leur cheminement vers la résilience. Jamais dans notre histoire, les mineurs n'ont été autant sanctionnés et condamnés à des privations de libertés.

Quand un écrit qui se prévaut d'une étiquette syndicale assène des contre-vérités aussi grotesques que graves, laissant croire que tout mineur qui agresse un agent de la PJJ est impuni, en évoquant la complicité des magistrats... cela traduit une totale méconnaissance de la réalité de ces situations. Quand, en outre, on compare la situation des personnels de la PJJ à celle de la police ou de l'administration pénitentiaire, la messe nous semble dite : on voit bien là que l'institution a perdu le sens de l'éducatif. Ne tombons pas dans le panneau.

Les agressions sur des professionnel.les sont encadrées par des protocoles. Nous dénonçons régulièrement l'attentisme de l'administration et le manque de sollicitude, d'accompagnement aussi. Les protocoles « violence » ont le mérite d'exister et ont permis à des professionnel.les et à des équipes de sortir du cycle violence/exclusion/condamnation/enfermement.

Certaines équipes, soutenues solidement, ont pu retravailler ces actes avec les jeunes et continuer à travailler avec eux.elles. Nous savons que c'est possible et nous savons aussi que dans certaines situations ce n'est plus possible et qu'il faut des relais éducatifs. C'est pourquoi nous n'avons cessé de réclamer, dans toute situation de violences, une aide extérieure compétente et un soutien des DT/DIR pour qu'un travail de médiation puisse toujours être proposé. A Brignoles, force est de constater que cet accompagnement a

cruellement fait défaut. Toute la chaîne hiérarchique en porte une lourde responsabilité.

Ce que nous révèlent aussi, en creux, ces situations de violences, c'est un climat général irrespirable à la PJJ. La violence se situe désormais dans toutes les strates.

La violence institutionnelle, tout d'abord, avec un « management » de plus en plus vertical, enfermé dans ses certitudes et adossé à des politiques de division des personnels de plus en plus discriminantes (CIA, Primes Covid, Avancement au mérite, Mobilité au mérite). « *La tyrannie moderne, c'est le management par la terreur* » (Snyder). Les personnels de Brignoles avaient alerté leur direction sur la montée de la violence. Certains avaient aussi dénoncé un fonctionnement maltraitant et dysfonctionnant de la direction (injonctions par courriels, planning au jour le jour, pression sur les accueils, multiplication des accueils sans cohérence éducative). **Qui en a tenu compte ?**

La violence du néant ensuite. Jamais on n'a eu autant besoin de dialogue au sein des équipes, avec les directions d'équipe, de territoire, de région et du national aussi. Et pourtant, jamais la qualité des échanges n'a été aussi mauvaise, ou pour le moins stérile.

La violence sociale aussi. Les analyses convergent dramatiquement vers une explosion de la pauvreté, au plan mondial et dans l'hexagone. Les jeunes que nous prenons en charge et leurs familles, nous le savons, sont les premiers à en faire les frais.

La violence psychologique, pour finir, avec les craintes des attentats, mais aussi les discours politiques de stigmatisations de populations, des jeunes, des immigrés. A Orange, le maire d'extrême-droite placarde la ville d'affiches des victimes du terrorisme en appelant implicitement à la haine raciale sans qu'aucun tribunal ne lui intime l'injonction de retirer ses affiches

La fabrique de cette violence a une origine et un but : nous soumettre pour nous forcer à nous adapter, de gré ou de force, à leur politique néo-libérale et promouvoir la priorité du répressif sur l'éducatif. Est-il nécessaire de rappeler que le projet principal de la DIR pour les années à venir est la construction de 3 nouveaux centres fermés supplémentaires ?

« Un mur se dresse devant un certain nombre de jeunes, moins visible que celui de la prison, mais pas moins préjudiciable. »

Christophe Daadouch (1)

(1) *Une vraie alternative à l'enfermement – Syllepse*

(2) *Ibid*